



**Ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion**

**Paris, le 20 juin 2013**

**Marie-Arlette CARLOTTI à Luxembourg pour le Conseil EPSCO  
Jeudi 20 juin 2013**

Marie-Arlette CARLOTTI, ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, se rend au Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs (EPSCO) qui se tient aujourd'hui à Luxembourg.

Le 12 juin dernier, le Parlement européen a envoyé un signal fort aux gouvernements des États membres : si nous voulons collectivement atteindre l'objectif ambitieux de réduction de la pauvreté dans l'Union à l'horizon 2020, alors nous devons donner à l'Union un véritable outil européen de lutte contre la pauvreté.

C'est le fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) que la Ministre Marie-Arlette CARLOTTI va promouvoir aujourd'hui auprès de ses homologues européens, lors du Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs.

43 millions d'Européens n'ont pas accès à un repas équilibré tous les jours. Ne pas doter l'Union Européenne d'un outil permettant d'alléger les difficultés quotidiennes de nos concitoyens, dans chacun de nos pays, serait renier nos valeurs fondatrices et obérer l'avenir commun.

L'objectif d'une intégration solidaire exige des instruments aux règles claires, pour une politique pragmatique, une politique qui honore nos valeurs européennes communes. C'est pourquoi, lors du Conseil, Marie-Arlette CARLOTTI plaidera pour la reconduction du Fonds d'aide aux plus démunies (FEAD) et à la mise en place rapide d'un Fonds destiné à tous les États membres et reposant sur une participation obligatoire.

En effet, la solidarité ne peut pas être à géométrie variable : elle est nécessairement universelle sinon elle cesse d'être la solidarité.

Le Conseil de février dernier s'y est engagé, la Commission partage cette ambition, la Ministre Marie-Arlette CARLOTTI va rappeler la nécessité de tenir l'engagement du redressement dans la justice.